

■ **CALA Sàrl, Centre de Cryothérapie et d'antalgie Lémanique ambulatoire**, à 1003 Lausanne, rue de la Madeleine 18, c/o Jocelyne Melchior, CH-550-1058564-9. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 22 juin 2009. But: l'exploitation d'un centre de cryothérapie et d'antalgie ainsi qu'un cabinet médical (pour but complet cf. statuts). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Selon déclaration des gérants du 22 juin 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Capital social: CHF 20'000. Apport en nature et reprise de biens: selon contrat du 22 juin 2009 et bilan au 31 décembre 2008: actifs (CHF 242'988.80) et passifs (CHF 123'684.91) de l'entreprise Dr. Jocelyne Melchior, à Lausanne, soit un actif net de CHF 119'303.39, en contrepartie il est remis à l'apporteur 20 parts de CHF 1'000, le solde de CHF 99'303.39 constituant une créance de l'apporteur envers la société. Associés-gérants avec signature individuelle: Melchior Jocelyne, de et à Lausanne, présidente, avec 10 parts de CHF 1'000, et Melchior Dimitri, de et à Lausanne, avec 10 parts de CHF 1'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Registre journalier no 11053 du 07.07.2009 (05133964 / CH-550.1.058.564-9)